

PIERRE RIBEAUD

La Terrasse, le 25 août 2015

cher Madame, Monsieur,

Vous le savez sans doute, j'ai pris, depuis le jeudi 20 août le relais de François Brottes à l'Assemblée Nationale en tant que député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère. Après 18 années d'un travail sans relâche au service de ses concitoyens, François Brottes a en effet choisi de se consacrer à une nouvelle aventure, toujours au cœur du service public, et a ainsi décidé de relever le défi qu'on lui proposait en le nommant à la tête du directoire du Réseau de Transport d'Electricité. C'est une perte pour la circonscription, et je conçois qu'elle puisse décevoir, mais je m'engage devant vous à tout mettre en œuvre pour continuer l'action entreprise par François avec autant de force et, je l'espère, de succès.

François Brottes, un député actif et efficace

Une légitimité pour RTE

Je tiens en premier lieu à vous remercier en son nom pour le soutien que vous lui avez toujours apporté au cours de ces nombreuses années de combat et d'engagement politique. Grâce à vous il a pu exercer avec passion et acharnement ses mandats successifs à l'Assemblée, concourant ainsi à la défense de l'intérêt général et à la promotion de la solidarité en France.

Je souhaitais par ailleurs vous apporter quelques précisions concernant sa récente nomination. Celle-ci a suscité chez certains quelques commentaires souvent imprécis et parfois inexacts.

Pour tous ceux qui connaissent bien le domaine de l'énergie, la légitimité de François Brottes à la tête de RTE ne fait aucun doute. Ils ont d'ailleurs été nombreux à saluer sa nomination et à souligner unanimement son expertise et sa compétence sur le sujet. Son intense activité à l'Assemblée depuis une quinzaine d'années en témoigne : François Brottes fut à l'initiative de plusieurs rapports d'information et commissions d'enquête sur les questions énergétiques, membre de différentes commissions d'information, membre de la délégation française à la COP 20 de Lima l'année dernière, co-président du groupe de travail parlementaire franco-allemand sur l'Europe de l'énergie ; il fut aussi en 2007 et 2012 le conseiller énergie du candidat socialiste à l'élection présidentielle. Il a enfin récemment conduit avec succès une réforme historique de notre paysage énergétique à travers la loi de Transition Energétique dont il présidait la commission spéciale d'examen.

Ces nombreuses expériences lui ont valu de gagner le respect et la reconnaissance de ses collègues dans l'hémicycle, tous bords confondus, comme des professionnels de l'énergie.

Par ailleurs, par la loi Brottes du 15 avril 2013, François Brottes a fait interdire à tout distributeur de couper l'alimentation en eau dans une résidence principale même en cas d'impayé et cela tout au long de l'année, de même qu'il a institué le principe de trêve hivernale pour l'électricité et le gaz et a contribué à l'élargissement des bénéficiaires des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. Ces avancées majeures en faveur des plus démunis démontrent son indépendance jamais démentie l'égard de tous les intérêts particuliers, y compris en l'espèce ceux d'EDF.

La question du conflit d'intérêts prétendument soulevé par cette nomination, outre qu'elle a d'ores et déjà été écartée par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), n'est de toute façon pas pertinente : le transport d'électricité est un monopole naturel, revêtant le caractère d'un service public national, dont la charge revient à RTE.

Il ne s'agit pas d'une entreprise privée orientée vers la recherche du profit dans un cadre concurrentiel. Dans le cas de RTE, il n'y a pas de conflit d'intérêts puisqu'il n'y a pas d'autre intérêt que celui général du bon fonctionnement de ce service public.

Il n'est pas non plus anormal de faire le choix de nommer à sa tête un homme de confiance, capable de mener à bien une transition énergétique à laquelle il a démontré sa totale adhésion.

Mon engagement : soutien, disponibilité, écoute et proximité

Certains ont également mis en doute la sincérité de la mission confiée à François par le Premier ministre et dont la reconduction provoque aujourd'hui son remplacement à l'Assemblée par son suppléant. Cette mission est bien réelle et revêt une importance stratégique. Elle vise à établir un diagnostic des évolutions de la sécurité d'approvisionnement en électricité et a fait l'objet d'un premier rapport d'étape remis au cours du mois de juillet aux ministres concernés.

Quant à la procédure qui permet au suppléant de poursuivre le mandat d'un député en cas de prolongation d'une mission au-delà de six mois, elle est d'une part prévue par le code électoral, et d'autre part l'opposition actuelle y a eu recours à quatre reprises lors de la précédente législature.

Elu conseiller général depuis 1998, je ne suis enfin pas totalement démuné de légitimité démocratique, ayant été réélu en mars dernier avec 57% des voix au second tour des départementales. Cette élection sur un territoire représentant plus de 20% de la population de la circonscription s'est déroulée dans un contexte particulièrement difficile pour ma sensibilité politique et mes résultats ont montré la confiance et la satisfaction des habitants.

Je préciserai que mes actions sont reconnues et appréciées : sur le canton de Saint-Egrève nous inaugurons la ligne de tram E, et chacun sait que j'ai été le principal artisan de sa réalisation.

Sous ma houlette, des projets d'importance départementale se sont concrétisés : le pont barrage, mais aussi des actes forts dans le domaine de la santé : j'ai à mon actif la sauvegarde du centre hospitalier de Saint Laurent du Pont qui se traduit par un hôpital moderne adapté à ses missions. Le centre hospitalier de Saint-Egrève aussi est actuellement en totale reconstruction. J'ai impulsé au sein du premier bailleur social de l'Isère, une politique novatrice tant en terme de développement durable, d'économies d'énergie que d'habitat de qualité. Le Grésivaudan a été un des premiers territoires à en bénéficier.

Je veux aussi dire que j'ai mis en place une politique départementale de l'économie sociale et solidaire qui fait aujourd'hui référence en France.

Dans ce contexte de prise de fonction je veux assurer chacun d'entre vous de ma disponibilité et de mon engagement total pour soutenir vos actions, en veillant à une grande écoute et une proximité.

On ne peut ainsi, en toute bonne foi, que souhaiter bonne chance à François Brottes dans sa nouvelle mission et le remercier pour toutes ces années passées à nos côtés, au service de tous, et en particulier des plus faibles.

Je serai donc dorénavant votre interlocuteur en circonscription comme à l'Assemblée Nationale et je me battrai à vos côtés pour faire de la fin de cette législature un succès propre à nous permettre de continuer à œuvrer ensemble au service de nos concitoyens et répondre à leurs aspirations économiques, sociales, éducatives.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement.

Pierre Ribeaud.

PIERRE RIBEAUD

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère.